

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3781 - LUNDI 13 JUILLET 2020

GOUVERNEMENT

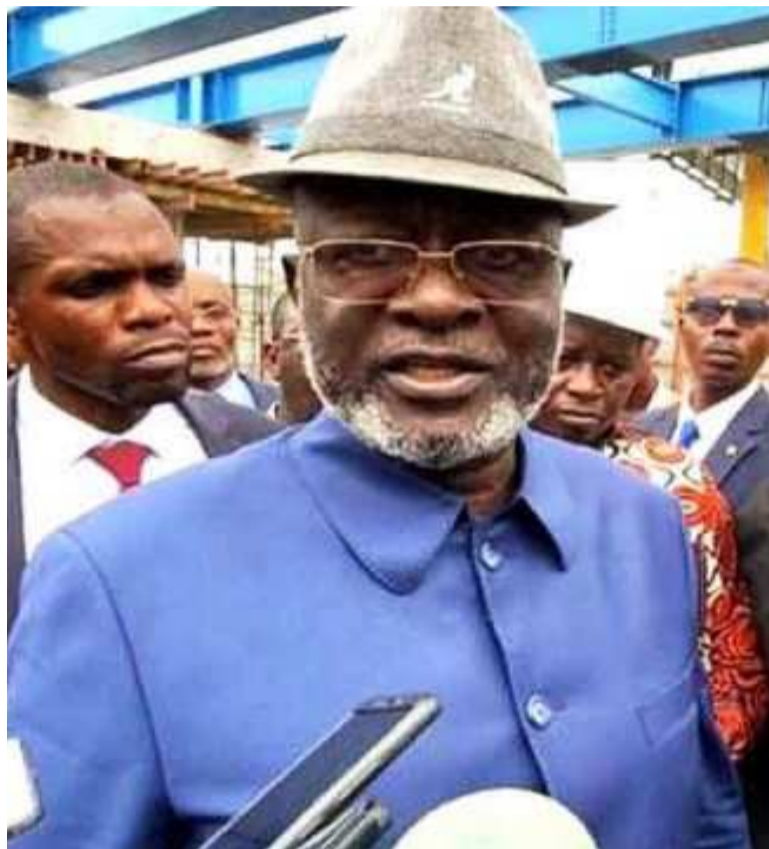
Célestin Tunda ya Kasende rend le tablier

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux a déposé sa démission du gouvernement, le 11 juillet, auprès du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilukamba. Dans sa déclaration à la presse, le ministre démissionnaire a remercié le chef de l'État, Félix Tshisekedi, pour lui avoir fait confiance.

« Je pars du gouvernement avec la conviction que mon action au sein du ministère de la Justice a ap-

porté une pierre à l'édifice de la consolidation de l'Etat de droit dans notre pays », a-t-il indiqué. Pour rappel, Célestin Tunda ya Kasende avait été accusé de « faux et usage de faux » après avoir transmis au Parlement les avis du gouvernement sur les propositions de loi en rapport avec la réforme de la justice, sans passer par le Conseil des ministres.

Page 3



Célestin Tunda Ya Kasende répondant aux questions des journalistes

VIE DES PARTIS

Convocation imminente du congrès du Palu



Le siège du Palu à Kinshasa

Après cinq mois de travail, la commission ad hoc chargée d'organisation du congrès du Parti lumumbiste unifié (Palu) a présenté, le 10 juillet, au secrétaire général par intérim de ladite formation l'état d'avancement des travaux. Elle s'est dite prête à déposer son rapport dans un délai d'une semaine après intégration des observations de son interlocuteur du

jour.

Pour la présidente de la commission, Dorothée Gizenga, plus rien ne peut retarder la convocation du deuxième congrès du Palu. Ce forum aura le mérite de résoudre la crise de leadership qui gangrène actuellement le plus vieux parti de la République démocratique du Congo.

Page 4

CONJONCTURE NATIONALE

Inquiétude sur la contraction de l'activité économique et la diminution du revenu national

Le dollar américain a dépassé la barre symbolique des 2000 FC à Kinshasa, suscitant une nouvelle inquiétude sur la santé du franc congolais. Entre-temps, sur le marché des biens et services, cette

surchauffe s'accompagne d'une révision à la hausse des prix des produits de grande consommation. Ce tableau sombre décrit par la Banque centrale du Congo aboutit irrémédiablement à la réduction de

la base de l'imposition fiscale. A ce stade, a-t-elle reconnu, plusieurs paramètres essentiels ne sont pas maîtrisés. Au-delà, il y a les réformes structurelles qui tardent à démarrer effectivement.

Page 3

AIDE HUMANITAIRE

De nouveaux financements pour les personnes vulnérables en RDC



Des réfugiés dans un camp au Nord-Kivu

Le coordonnateur humanitaire en RDC a annoncé de nouveaux fonds pour la réponse humanitaire dans le pays. Il s'agit d'une allocation de quarante-neuf millions de dollars destinée au renforcement des opérations d'urgence des partenaires humanitaires ainsi que d'une enveloppe additionnelle de six millions USD en faveur de deux provinces congolaises en crise.

Face à une croissance des besoins humanitaires exacerbés par des crises récurrentes et le coronavirus, ces allocations permettront de renforcer les opérations d'urgence des partenaires humanitaires. A ce jour, plus de 1,75 milliard USD sont nécessaires pour continuer à soutenir les personnes qui en ont le plus besoin.

Page 2

AIDE HUMANITAIRE

Des nouveaux financements pour les personnes vulnérables en RDC

Ces fonds permettront de renforcer les opérations d'urgence des partenaires humanitaires.

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr, a annoncé des nouveaux fonds pour la réponse humanitaire dans le pays. Il s'agit d'une allocation de quarante-neuf millions de dollars américains (USD) pour renforcer les opérations d'urgence des partenaires humanitaires ainsi qu'une enveloppe additionnelle de six millions USD à deux provinces congolaises en crise.

Face à une croissance des besoins humanitaires exacerbés par des crises récurrentes et le coronavirus, ces allocations visent à répondre aux besoins prioritaires dans treize provinces dont l'Ituri, la région des Kasai, le Nord-Kivu, le Sankuru, le Sud-Kivu, le Tanganyika, avec des interventions immédiates et à plus long terme, complémentaires aux activités financées depuis avril 2020 par le Fonds central de réponse d'urgence (CERF) basé à New York.

Un apport commandé par la situation sur le terrain

Dans un communiqué du bureau du coordonnateur humanitaire en RDC signé le 10 juillet 2020, il a été rappelé que depuis le début de l'année, la situation humanitaire n'a cessé de se détériorer dans de nombreuses provinces du pays, notamment dans l'Est où les épidémies, la malnutrition et les mouvements des populations causés par l'insécurité sont autant de facteurs

qui fragilisent les communautés. « Ces derniers mois ont été éprouvants pour des millions de personnes, mais face à des financements qui sont pour l'heure en deçà des besoins, il était impératif d'allouer ces fonds pour renforcer nos opérations », a déclaré McLachlan-Karr.

La source note que le coordonnateur humanitaire s'est également engagé à soutenir les populations affectées par les récentes crises à travers deux financements additionnels. « Quatre millions USD serviront à répondre aux besoins prioritaires en Ituri où la situation humanitaire s'est fortement dégradée ces derniers mois. En outre, face à la nouvelle épidémie du virus Ebola déclarée depuis le 1er juin en Equateur, une enveloppe de deux millions USD permettra de soutenir les opérations en cours, en complément à la réponse médicale menée par le gouvernement congolais appuyé par l'OMS », a expliqué le bureau du coordonnateur humanitaire en RDC.

La source a, par ailleurs, rappelé qu'au vu du faible niveau des financements reçus durant les six premiers mois de l'année et de l'ampleur des besoins, exacerbés par la pandémie de covid-19, l'engagement des bailleurs de fonds reste vital. A ce jour, a-t-elle fait savoir, plus de 1,75 milliard USD sont nécessaires pour continuer à soutenir les personnes qui en ont le plus besoin. « Sans de nouveaux

financements majeurs dans les semaines à venir, les prochains mois seront pénibles pour des millions de Congolais car les organisations seront forcées de faire des choix opérationnels difficiles », a fait savoir McLachlan-Karr.

Il est, en effet, rappelé que le Fonds humanitaire en RDC est un mécanisme de financement pour des projets humanitaires mis en œuvre par des ONG nationales et internationales, les organisations du Mouvement de la Croix-Rouge et les agences des Nations unies. Lancé officiellement en 2006, il a été créé pour allouer des fonds aux interventions les plus urgentes en RDC, en aidant les organisations humanitaires actives dans le pays à porter assistance aux personnes les plus vulnérables et à utiliser les ressources disponibles plus efficacement. Grâce aux contributions de treize pays donateurs depuis sa création, le Fonds a mobilisé et alloué plus de 1,2 milliard de dollars américains à travers la mise en œuvre de 1563 projets, en aidant plus de soixante-quatorze millions de personnes à travers le pays. A fin juin 2020, sept pays donateurs dont l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède et la République de Corée ont renouvelé leur engagement envers le Fonds humanitaire en RDC.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Appel aux partenaires de développement pour investir dans la lutte contre la mortalité maternelle

Cet appel a été lancé le 11 juillet par la vice-Première ministre et ministre du Plan, Elyseé Munembwe, lors de son adresse à la nation congolaise faite à l'occasion de cette journée placée sur le thème "Faire des arrêts sur la covid-19 : comment préserver la santé et les droits des femmes et des filles durant cette période de pandémie."

Pour Elyseé Munembwe, la célébration de la journée mondiale de la population lui offre l'occasion d'exprimer à tous les partenaires techniques et financiers et, plus particulièrement, au Fonds des Nations unies pour la population la gratitude du gouvernement pour leur appui constant dans la prise en compte des besoins des femmes et des adolescentes. Et elle lance un appel à tous les acteurs de développement pour investir dans la lutte contre la mortalité maternelle, la promotion de la planification familiale, la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre ainsi que l'amélioration du système statistique national en RDC. La vice-Première ministre et ministre du Plan pense que pour "atteindre les objectifs de développement durable, il est indispensable de renforcer notre engagement en faveur de la protection et du respect des droits et de choix pour tous, dans les limites de notre législation et de réaliser l'ensemble du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développe-

ment". A en croire Elyseé Munembwe, la célébration de la Journée mondiale de la population revêt un intérêt particulier pour la RDC qui fait face à bien de défis, notamment la forte fécondité au niveau national, la précocité de la fécondité, la mortalité maternelle toujours élevée et la persistance des violences sexuelles faites aux femmes et aux jeunes filles. A cela s'ajoute l'absence de données fiables pour la planification du développement. En dépit de ces défis, la vice-Première ministre et ministre du Plan est convaincue que, avec la volonté de tous, des efforts peuvent être fournis pour assurer un bien être aux Congolais : "Comme vous pouvez le constater, notre pays est confronté à de nombreux défis liés aux questions de population et développement. Ces défis ne sont pas insurmontables. Avec une volonté et une vision éclairée, des pas de géant peuvent être franchis pour assurer un bien-être à notre population tout entière" a-t-elle déclaré.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT

Célestin Tunda ya Kasende jette l'éponge

Le vice-Premier ministre de la Justice et Garde des sceaux a déposé sa démission du gouvernement, le 11 juillet, auprès du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

La pression était très forte sur la personne de Célestin Tunda ya Kasende depuis qu'il avait transmis l'avis favorable du gouvernement à l'Assemblée nationale sur les propositions de lois controversées des députés nationaux Aubin Minaku et Garry Sakata portant sur la réforme de la justice. Son tort était justement d'avoir engagé le gouvernement dans cette action qui procédait de sa propre initiative. Tous les problèmes du vice-Premier ministre de la Justice et Garde des sceaux avaient commencé par là, et la suite a donné lieu à une disgrâce vis-à-vis du chef de l'Etat sur fond des poursuites pour « faux en écritures ».

Lors des dernières réunions du Conseil des ministres, le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, a sans ambages requis la démission du ministre de la Justice qui n'était pas en phase avec son combat pour l'instauration d'un Etat de droit. Il l'a d'ailleurs répété, à en croire des indiscretions, à Joseph Kabila en tant



Célestin Tunda Ya Kasende

qu'autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC) dont le ministre incriminé est membre. C'était lors de leur dernière rencontre en tête-à-tête au cours de laquelle les deux personnalités ont évoqué la crise qui couve au sein de la coalition au pouvoir. Alors qu'il était porté triom-

phalement, jusque-là, par ses pairs du FCC après son interpellation par la justice, Célestin Tunda ya Kasende, qui était déconnecté des réunions du Conseil des ministres, s'est ravisé quant à l'inutilité du bras de fer qu'il semblait vouloir engager avec le chef de l'Etat.

Le vice-Premier ministre, ministre de la Justice et Garde des Sceaux est allé déposer, le 11 juillet, sa lettre de démission au Premier ministre Ilunga Ilunkamba. Les carottes étaient bien cuites pour ce membre du gouvernement lâché par ses pairs mais aussi par l'autorité morale du FCC

au nom de l'équilibre de la coalition qui ne pouvait être sacrifiée pour satisfaire aux lubies d'un individu. Dans ses déclarations à la presse, le ministre démissionnaire a remercié le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour lui avoir fait confiance. « Je n'ai pas démerité. En toute humilité, je pars du gouvernement avec la conviction que mon action au sein du ministère de la Justice a apporté une pierre à l'édifice de la consolidation de l'Etat de droit dans notre pays », a-t-il ajouté. Rappelons que Célestin Tunda ya Kasende vient de quitter le gouvernement où il occupait, depuis le 3 septembre 2019, le poste de vice-Premier ministre, ministre de la Justice et Garde des sceaux. Plusieurs noms de tous les cadres du FCC sont cités comme virtuels remplaçants à ce poste dont Evariste Boshab, Henri Mova et Denis Kambayi.

Alain Diasso

La FBCP salue la démission de Célestin Tunda ya Kasende

L'ONG en profite pour appeler le vice-ministre à la Justice, qui assume l'intérim, de mettre en exécution immédiate l'Ordonnance de la grâce présidentielle prise récemment par le chef de l'Etat ainsi que d'autres décisions de libération massive des prisonniers et autres détenus préventifs visant le désengorgement des prisons et maisons carcérales prises dans le cadre de la riposte à la covid-19.

Le Premier ministre Ilunga Ilunkamba a reçu, le 11 juillet, à la Primature le vice-Premier ministre, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Célestin Tunda ya Kasende, qui est venu lui déposer officiellement sa lettre de démission. Apprenant cette information par les médias, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a dit saluer cette décision du vice-Premier ministre et ministre de la Justice et le félicite pour avoir démissionné. Cependant, l'ONG pense que cette démission était la décision qu'elle attendait de ce membre du gouvernement qui, selon elle, n'a pas pu donner le résultat attendu de lui : la réforme du système judiciaire, notamment les services carcéraux et les prisons ; l'amélioration des conditions des prisonniers et des détenus préventifs, etc. L'organisation regrette également que, bien que décidé dans une réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République,

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le désengorgement des prisons en RDC, particulièrement la prison centrale de Makala, n'ait jamais été effectif. L'ONG fustige également le fait que les ordonnances de la grâce présidentielle prises à l'occasion de la fête du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo en faveur de certains prisonniers dont le groupe du Colonel Eddy Kapend et consorts, Roger Nsingi ex-Ppésident de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, etc., qui devraient être d'application immédiate, ne soient jamais appliquées. Et de poursuivre : « La FBCP rappelle qu'une mesure de grâce présidentielle d'un chef d'Etat devrait être d'exécution immédiate. »

Profiter de l'intérim pour mieux faire les choses

La FBCP demande au vice-ministre de la Justice, qui est en train d'assumer l'intérim dans ce secteur, de tout faire pour exécuter immédiatement les ordon-

nances du chef de l'Etat congolais sur la grâce présidentielle. L'ONG attend également de lui la libération de beaucoup de prisonniers et de détenus préventifs pour désengorger les prisons et les maisons carcérales du pays. La FBCP insiste sur les cas bénins et autres faits. Pour cette association, ces mesures viseraient à éviter le pire qui pointe à l'horizon, avec la pandémie de coronavirus déclarée dans le monde et, particulièrement, en RDC. Saluant cette démission du vice-Premier ministre et ministre de la Justice Tunda ya Kasende, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss-RDC) exhorte le chef de l'Etat d'exiger également la même sanction pour le ministre de la Défense. Le Miss-RDC juge ce membre du gouvernement incapable à pousser à la sécurisation, à la défense et au respect de l'intégrité territoriale du pays occupé par plus de six voisins.

Lucien Dianzenza

CONJONCTURE NATIONALE

Inquiétude sur la contraction de l'activité économique et la diminution du revenu national

Le tableau sombre décrit par la Banque centrale du Congo (BCC) aboutit irrémédiablement à la réduction de la base de l'imposition fiscale. A ce stade, a-t-elle reconnu, plusieurs paramètres essentiels ne sont pas maîtrisés. Au-delà, il y a les réformes structurelles qui tardent à démarrer effectivement.

Le dollar américain a dépassé la barre symbolique des 2000 FC dans la capitale RD-congolaise, suscitant une nouvelle inquiétude sur la santé du franc congolais. Entre-temps, sur le marché des biens et services, cette surchauffe s'accompagne d'une révision à la hausse des prix des produits de grande consommation. S'exprimant au cours d'une réunion ordinaire du Comité de politique monétaire, la sixième de l'année, le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo, parle d'une situation plutôt inquiétante. En effet, le pays est entré dans une phase de récession dans un contexte marqué par une expansion de la covid-19.

Poursuivant son argumentaire, le patron de la BCC insiste sur la nécessité de mettre en œuvre une meilleure coordination des politiques budgétaire et monétaire, ainsi qu'une discipline budgétaire pour mettre fin au financement monétaire des déficits. Avant tout, a rappelé

Deogratias Mutombo, la flambée du taux de change n'est que la conséquence d'un déficit des finances publiques. Cependant, pour y faire face, il y a une expansion monétaire sans contrepartie du côté de la production des biens et services. Par conséquent, d'une part, la liquidité augmente tandis que, d'autre part, l'offre des biens et services n'augmente pas. Et les effets sont alors immédiats sur la structure des prix intérieurs et la santé de la monnaie nationale. Si le financement monétaire par la BCC reste la réponse aux déficits récurrents, la situation n'est pas simple pour le gouvernement de la République dans le contexte de la reprise de la coopération avec le Fonds monétaire international. Le renforcement de la coopération des politiques budgétaires et monétaires pourrait améliorer la situation économique de la RDC.

Laurent Essolomwa

VIE DES PARTIS

Convocation imminente du congrès du Palu

La présidente de la commission ad hoc, Dorothée Gizenga, estime que le congrès peut être convoqué dans moins de trois mois.

Après cinq mois de travail, la commission ad hoc chargée d'organisation du congrès du Parti lumumbiste unifié (Palu) a présenté au secrétaire général par interim de ladite formation politique l'état d'avancement des travaux, le 10 juillet. Elle s'est dite prête à déposer son rapport dans un délai d'une semaine après intégration des observations de son interlocuteur du jour.

Pour Dorothée Gizenga, plus rien ne peut retarder la convocation du 2e congrès du Palu. Elle a précisé que ce grand rendez-vous devrait intervenir dans moins de trois mois. Sa convocation aura le mérite de résoudre la crise de leadership qui gangrène actuellement le plus vieux parti de la République démocratique du



Dorothée Gizenga

Congo.

Quelques questions doivent, cependant, être réglées préalablement dont l'implication des deux groupes opposés, à savoir les ailes Godefroid Mayobo- Célestin Ngoma et Lambert Matuku-Kabwelulu-Ida Nzumba. La fraction observée au sein du Palu est à la base de la fermeture de sa permanence sur décision du vice-Premier, ministre de l'Intérieur. Le congrès à venir doit doter le Palu des dirigeants issus des urnes bénéficiant d'une véritable légitimité. Ces assises sont attendues par l'ensemble des militants de cette formation politique depuis plusieurs années car le premier congrès remonte à 1964.

Jeannot Kayuba

KINSHASA

Les Neuvièmes Jeux de la Francophonie se tiendront en 2022

La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement ont entériné les dates proposées par le comité international desdits jeux.

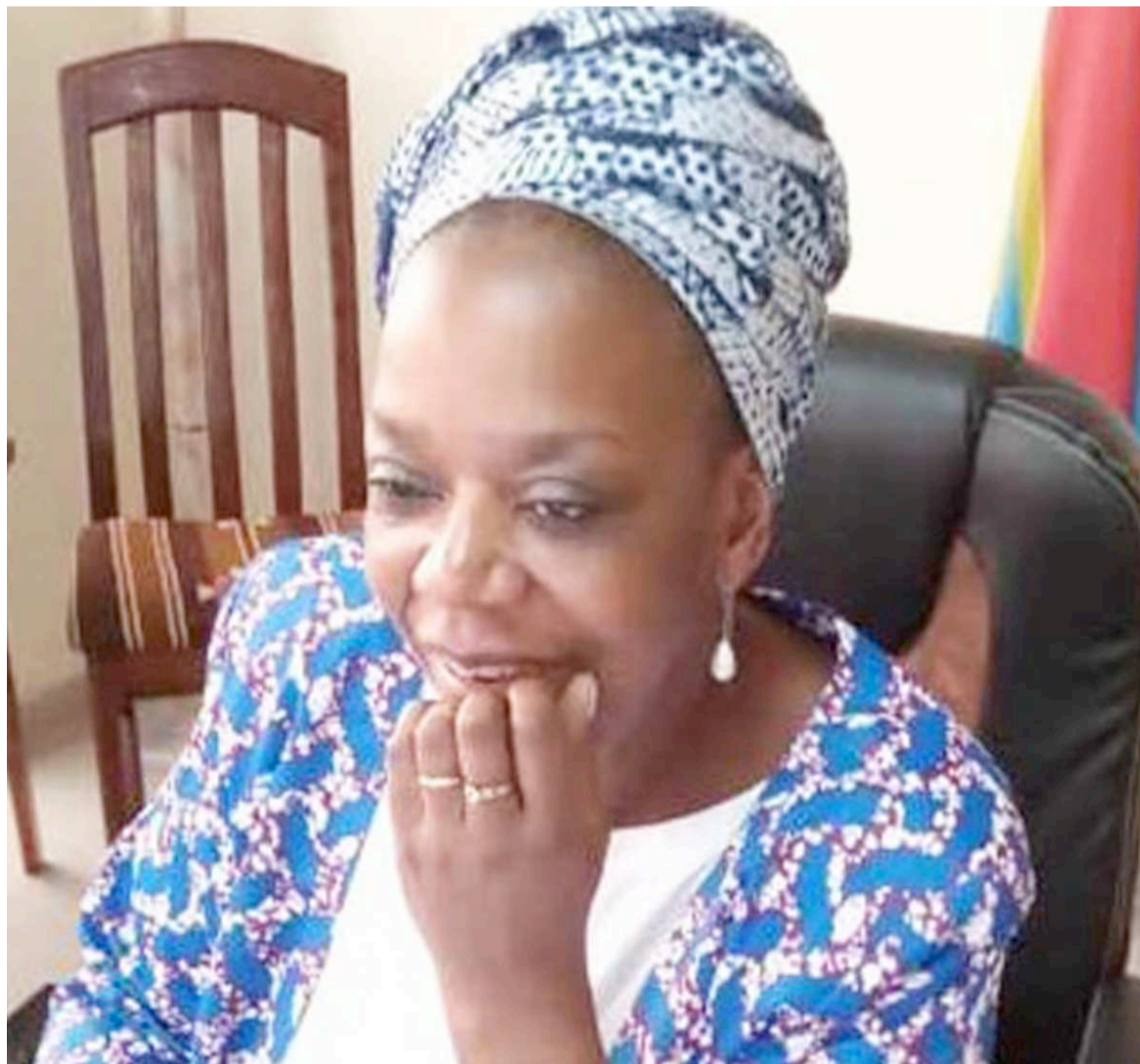
Les Neuvièmes Jeux de la Francophonie, initialement prévus du 23 juillet au 1er août en 2021 à Kinshasa, se tiendront finalement du 19 au 28 août 2022 dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Ces nouvelles dates ont été décidées au cours de la 110e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), tenue du 8 au 9 juillet 2020, en vidéoconférence.

La réunion tenue sous la présidence de la secrétaire générale de l'OIF et à laquelle ont pris part les représentants personnels de chefs d'état et de gouvernement a permis l'entérinement de ces dates proposées par le Comité international des jeux de la Francophonie.

Un report obligé par la pandémie à coronavirus

La représentante personnelle du chef de l'Etat de la RDC, Isabel Machik Tshombe, a rappelé à l'intention du CPF que l'exhortation au report de ces jeux de 2021 à 2022 faite par le Congo a été motivée par la présence de la pandémie de covid-19 dans le monde et, particulièrement, dans son pays. Isabel Machik Tshombe, qui a remercié tous les Etats pour leur appui à cette démarche de la RDC ainsi qu'à l'organisation de ces jeux à Kinshasa, a, par ailleurs, appelé les Etats qui n'ont pas encore pris leur inscription aux jeux à pouvoir le faire.

Dans ce contexte de covid-19, la représentante personnelle du chef de l'Etat à la Franco-



La représentante personnelle du chef de l'Etat à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe

phonie a également remercié les États francophones qui ont été solidaires avec le Congo dans la lutte contre cette pandémie. « Cette crise sanitaire mondiale démontre la nécessité d'une solidarité internationale pour répondre aux urgences de l'heure, sanitaires et économiques. C'est pourquoi la RDC souscrit au multilatéralisme et appuie la création du Fonds de solida-

rité de la Francophonie pour les femmes », a-t-elle soutenu. Plus de dynamisme pour l'OIF Isabel Tshombe a appelé l'OIF à s'impliquer et à être dynamique dans la question liée au racisme, après les dernières manifestations anti-racismes à travers le monde. Cet appel de la représentante personnelle du chef de l'Etat à la Francophonie répond, note-t-on, à la vision d'une Francophonie agissante. Isabel Tshombe a, cependant,

informé le CPF que la RDC a pris acte du regret sur le passé colonial exprimé par le roi Philippe de la Belgique dans son message adressé au président Félix-Antoine Tshisekedi, à l'occasion des soixante ans de l'indépendance de son pays. Il en est de même, a-t-elle indiqué, du report en 2021 du prochain sommet de la Francophonie, initialement prévu pour décembre 2020 en Tunisie.

Aussi, la représentante per-

sonnelle du chef de l'Etat à la Francophonie a indiqué que son pays a sollicité de l'OIF la levée de la mesure de suspension de la coopération francophone avec le Burundi, après les dernières élections dans ce pays. Alors qu'au chapitre de la coopération, Isabel Machik Tshombe a appuyé la poursuite et la transformation du programme de centre de lecture et d'animation culturelle.

On rappelle que les représentants personnels de chefs d'Etat et de gouvernement, réunis le 2 juillet 2019 à Paris, lors de leur 107e session du CPF, avaient officiellement désigné la RDC comme Etat hôte des 19es Jeux de la Francophonie de 2021. En son temps, Isabel Machik Tshombe, qui s'était réjouie du couronnement de son travail tant au niveau national qu'au sein de l'OIF, avait indiqué que cette désignation de la RDC venait rencontrer la volonté du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de voir la RDC jouer un rôle déterminant au sein de l'OIF. A la suite de la pandémie à coronavirus qui s'est déclarée dans le monde et a atteint presque tous les pays, le gouvernement congolais avait sollicité auprès de l'OIF le report ces jeux, en proposant des nouvelles dates. Avec cette décision, le CPF vient donc d'entériné cette demande faite par la RDC.

Lucien Dianzenza

MALI

La manifestation du M5 hausse le ton

Le rassemblement du 10 juillet, aux allures de désobéissance civile, a opposé les contestataires et les forces de l'ordre à Bamako.

La manifestation contre Ibrahim Boubacar Keïta a dégénéré dans la capitale malienne. Plusieurs bâtiments officiels ont été pris d'assaut dont le siège de l'Office de radio-télévision du Mali (ORTM), l'Assemblée nationale ainsi que deux ponts de Bamako. Les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser les manifestants. Au moins une personne a été tuée et 19 autres blessées par balles.

Le mouvement du 5 juin (M5), composé d'une partie de la société civile, de l'opposition politique et de religieux, a organisé sa troisième manifestation pour réclamer la démission du chef de l'État, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK).

Le rassemblement a commencé après la grande prière du vendredi. Des forces de défense et de sécurité ont été déployées, notamment sur les principaux

axes de circulation.

Dans son discours télévisé du 8 juillet, le président de la République, IBK a affirmé que la dissolution de l'Assemblée nationale ne serait pas juste, car elle priverait de leurs sièges tous ceux qui ont été élus sans contestation. Pour se faire entendre, le M5 a appelé à la désobéissance civile sur toute l'étendue de territoire. Un mot d'ordre respecté à Bamako.

Après le rassemblement à la place de l'indépendance, au cours duquel l'un des leaders du M5 a appelé à occuper la devanture de l'ORTM, la Primature et l'Assemblée nationale, des manifestants ont pris la direction de plusieurs bâtiments publics, dont l'ORTM et le Parlement.

Des actes de vandalisme enregistrés

La cour de l'ORTM a été investie et la télévision nationale a cessé

d'émettre, avant que ses programmes ne reprennent dans la soirée. La permanence du député, Karim Keïta, fils du président de la République, a été saccagée. Les manifestants ont également réussi à bloquer deux des trois ponts de la capitale.

Aux alentours de 21 heures, les agitateurs bloquaient encore la circulation, des pneus continuaient de brûler et des barricades avaient été érigées par des jeunes sur l'axe reliant le sud de la ville au centre-ville, où se trouve la cité administrative, le siège de nombreux ministères. Des automobilistes sont restés bloqués à cause des barricades au niveau de nombreux carrefours. En fin de journée, des manifestants interdisaient aussi l'accès à l'aéroport.

Vers minuit, le pont des Martyrs de Bamako était toujours sous le contrôle de jeunes se réclamant du mouvement. Des barricades posées et des pneus brûlés empêchaient les véhicules de circuler. De source médicale, le bilan était

en fin de soirée d'au moins une personne tuée et de nombreux blessés, dont 19 par balles. « Il est difficile de donner un bilan définitif, mais le bilan provisoire est de plusieurs dizaines de blessés, il faut en compter une quarantaine environ », estime Djimé Kanté, secrétaire général adjoint du comité syndical du CHU, Gabriel Touré. Parmi ces blessés, certains sont dans un état critique. « J'ai vu un jeune dont la main droite a été totalement détruite et d'autres ont des impacts de balles. Ils sont en train d'être pris en charge », at-il ajouté, avant de confirmer qu'il y a bien un mort. « Le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital, Gabriel Touré, mort des suites de ses blessures par balles ».

« La mobilisation d'aujourd'hui a été plus forte que celle du 5 et du 19 juin. Et donc nous sommes satisfaits, cela montre que nous sommes en phase avec le peuple », estime Choguel Kokala Maïga, l'un des responsables du mouvement. Et de poursuivre : « La frustra-

tion que le peuple malien vit aujourd'hui, dans n'importe quel autre pays, cela aurait donné bien plus de dégâts matériels et humains. C'est grâce à la retenue, au mot d'ordre permanent de conquête pacifique de la dignité de notre peuple que les dégâts ont été limités. Ce qu'il y a eu comme dégâts, c'est la responsabilité du pouvoir. Les manifestants étaient à mains nues. Ils ont pris l'ORTM sans casser un œuf, à l'Assemblée nationale, sans casser un œuf. C'est là-bas que des personnes ont tiré sur la foule et ça c'est la responsabilité du gouvernement. »

Dans un message écrit, le président IBK a regretté « les scènes de violence ». Il a également exprimé sa compassion aux familles des victimes.

Pour sortir de la crise politique, l'opposition proposait alors de nommer un nouveau Premier ministre et de dissoudre la nouvelle Assemblée nationale contestée depuis les législatives d'avril. Des propositions qui ne semblent pas à l'ordre du jour à la présidence.

Josiane Mambou Loukoula

LES MONOCHROME PHOTOGRAPHY AWARDS

L'édition 2020 lancée

Concours de photographie mettant en avant le choix de la couleur « noir et blanc », les Monochrome photography awards ont ouvert l'appel à candidatures aux photographes du monde entier jusqu'au 15 novembre.

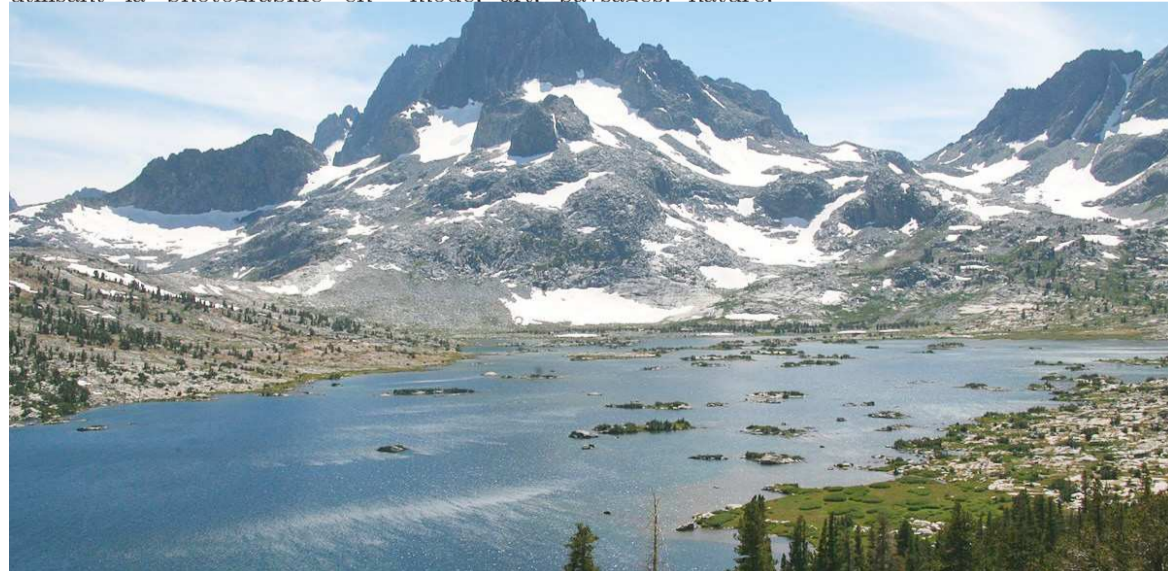
La tendance à la photographie en noir et blanc est de plus en plus mise en avant grâce à l'ingéniosité des photographes. En effet, certains en ont même fait une spécialité dans leur profession. C'est dans ce sens que les Monochrome Photography Awards, concours annuel destiné aux photographes professionnels et amateurs utilisant la photographie en

croyables du monde entier. Nous sommes ouverts à tous les points de vue, tous les niveaux d'expertise et toutes les idées de la photographie en noir et blanc », précise les organisateurs.

Pour cette édition, le concours est ouvert à plusieurs catégories : architecture, abstrait, portrait, conceptuel, beauté/mode, art, paysages, nature.

rant la photographie en noir et blanc. Les gagnants des catégories professionnelle et amateur recevront les titres de : photographe monochrome de l'année et découverte monochrome de l'année ainsi que des prix en argent estimés à hauteur de 3000 dollars.

Par ailleurs, les travaux des lauréats des première, deuxième et troisième places ainsi que d'autres candidatures jugées dignes de mention par le jury, des catégories professionnelle et amateur seront publiés



noir et blanc, célèbrent le côté artistique de cet art de l'image. « Notre mission est de célébrer les visions monochromes et de découvrir les photographes les plus in-

nudité, people, photojournalisme, vie sauvage.

A la clé de cette compétition, une reconnaissance internationale dans les prestigieux Monochrome Awards hono-

re dans le livre annuel des Monochrome Photography Awards. Tous les noms des gagnants de la mention honorable seront également inclus dans le livre.

Merveille Atipo

NÉCROLOGIE



Son Excellence Mme l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire près la République du Congo, l'ensemble du personnel de la communauté ivoirienne vivant au Congo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès, survenu le mercredi 08 juillet 2020, à Abidjan, de son Excellence M. AMADOU GON COULIBALY, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

Un deuil national sera observé du vendredi 10 juillet au vendredi 17 juillet 2020.

A cet effet, un livre de condoléances est ouvert dans les locaux de l'Ambassade, sis à l'avenue des Compagnons de De Brazza, derrière le rond-point de la grande poste, du lundi 13 juillet au jeudi 16 juillet 2020 de 09 heures à 15 heures.

L'AMBASSADEUR

THÉRÈSE N'DRI-YOMAN

BCBTP

Le comité de direction recommande la restructuration

Les membres du comité de direction du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) ont, lors de leur session ordinaire, tenue le 10 juillet à Brazzaville, émis plusieurs recommandations allant dans le sens de redynamiser cet établissement public à caractère scientifique et technique.

Touché par la crise économique, le BCBTP voit son matériel se ruiner de jour au lendemain à cause du manque des marchés. L'activité du bureau étant composée des prestations commises aux opérateurs publics, parapublics et privés, cette structure peine à trouver des contrats suite à la pandémie de Covid-19 qui affecte les économies dans bon nombre de pays. Pour s'adapter aux difficultés actuelles tout en faisant face aux besoins de l'entreprise, le comité de direction a validé un projet de restructuration de cette structure avec la mise en orbite de l'entreprise comme ingénieur public performant, au plan national, avec un rayonnement sous-régional, voire international, à l'horizon 2020.

Ainsi, plusieurs recommandations ont été formulées, entre

autres, « la mise à jour du programme d'activités et du budget exercice 2020, pour tenir compte de la situation de l'économie congolaise en rapport avec les effets de la pandémie de Covid-19 et la prise en compte de la restructuration du BCBTP dans le cadre global du plan stratégique de l'entreprise », a expliqué Antoine Nkodia, président du comité de direction de cette structure.

Cette session du comité de direction qui est intervenue trois ans après celle de juin 2017 a également passé au peigne fin les questions liées aux rapports d'activité 2019 et financier de l'exercice de la même année, au programme d'activités 2020, au projet de budget exercice 2020, à la situation des dettes et des créances du BCBTP et bien d'autres.

Rude Ngoma

COOPÉRATION

Un message du parlement marocain à celui du Congo

Le chargé d'affaires du royaume du Maroc au Congo, Abdellatif Seddafi, a remis le 10 juillet à Brazzaville aux présidents des deux chambres du parlement congolais, un message de leurs homologues marocains.



Abdellatif Seddafi devant la presse

« Dans le cadre des relations séculaires entre le royaume du Maroc et la République du Congo, J'ai remis aux présidents de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba et du Sénat Pierre Ngolo, une lettre du président des chambres des représentants et des conseillers. C'est une lettre

qui porte sur la concertation, les relations bilatérales entre les institutions, la coordination au niveau bilatéral des institutions législatives, ainsi que l'examen d'intérêt commun », a-t-il signifié.

Abdellatif Seddafi a par ailleurs évoqué les axes de coopération que les parlements

des deux pays peuvent développer notamment « des actions au niveau des échanges démocratiques, l'amélioration des procédures législatives, les échanges sur les questions de décentralisation, ainsi que sur la régionalisation ».

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Ouattara et Bédié

Une question se pose en Côte d'Ivoire et hors des frontières de ce pays depuis le décès, le 8 juillet, à Abidjan, du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, dauphin désigné de l'actuel chef de l'Etat : que compte faire le président Alassane Dramane Ouattara face à son prédécesseur Henri Konan Bédié, se demande-t-on ?

Déjà, la décision que le président ivoirien avait prise de ne pas briguer un nouveau mandat s'était trouvée contrariée, après-coup, par l'annonce de son ex-allié, Henri Konan Bédié, de se présenter à l'élection présidentielle d'octobre prochain. Parce que les deux hommes connaissent assez bien leur pays et les péripéties de son histoire politique des cinq dernières décennies en ont fait des concurrents avisés du temps de Félix Houphouët Boigny et après son décès en 1993, de proches alliés contre Laurent Gbagbo, puis aujourd'hui des adversaires résolus.

A ces divers titres, ils deviennent l'un pour l'autre en quelque sorte les deux faces d'une même pièce. L'un pouvant souffrir de l'absence

de l'autre sur le terrain politique qu'ils partagent, les observateurs de la scène ivoirienne n'écartent plus complètement l'hypothèse d'un rétropédalage du président Ouattara. Il pourrait réparer son absence et donc se déclarer candidat, de telle sorte que leurs camps respectifs engagent la bataille de la présidentielle prochaine à égale disposition d'esprit.

Bien sûr, au Parti démocratique de Côte d'Ivoire-PDCI-, de Konan Bédié, comme au Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix-RHDP-, d'Alassane Ouattara, d'autres cadres, parmi lesquels de nombreux jeunes, nourrissent l'ambition de prendre la relève des deux inusables pachydermes. Des messages en ce sens ont été entendus des proches du premier qui semble néanmoins pour l'instant bénéficier du soutien de son parti.

Quant au second que la disparition du dauphin oblige à rebattre les cartes, la question se pose en termes de pertinence du choix qu'il doit opérer à présent : désigner un autre héritier préconise qu'il soit celui qui a les faveurs de

la majorité de son camp ; s'engager soi-même pour ne pas laisser son adversaire revendiquer seul le prestigieux capital historique qui le légitime aux yeux des plus jeunes suppose d'être sûr de ne pas créer des frustrations et démotiver sa base.

Il y a aussi pour ADO et HKB* des opportunités d'alliances avec les deux ailes rivales du Front populaire ivoirien, le parti de l'ex-président Laurent Gbagbo, l'autre pachyderme du même cran, tenu loin du futur scrutin pour des affaires de procès à la Cour pénale internationale. Les annonces attendues du côté du pouvoir ivoirien dans les heures ou les jours qui suivront les obsèques du défunt Premier ministre fixées au vendredi 17 juillet, permettront certainement de voir un peu plus clair sur la nature des enjeux du futur scrutin présidentiel. A moins de quatre mois de l'échéance, les choses pourront aller vite.

*ADO: initiales d'Alassane Dramane Ouattara ; HKB: initiales d'Henri Konan Bédié.

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT

La BDEAC va aider le Congo à financer son programme économique

Le conseil d'administration de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a validé, le 10 juillet, le document de stratégie d'intervention en faveur de la République du Congo. Cet appui cible uniquement les projets à fort impact économique du Plan national de développement (PND) 2018-2022.

Le document constitue un cadre de référence des interventions de la BDEAC au Congo pendant les trois prochaines années. Depuis l'an dernier, les deux parties mènent des discussions sur le financement des travaux de construction d'un port minéralier, de réhabilitation du Chemin de fer Congo océan et d'érection du barrage de Sounda dans le département du Kouilou. L'objectif est de booster la diversification de l'économie congolaise, en favorisant la dynamique du secteur privé et la création d'emplois.

De ce fait, le Congo a été retenu parmi les bénéficiaires des treize propositions de financement de projets approuvés à l'issue du conseil d'administration de la BDEAC tenu en visioconférence le 10 juillet. Ces projets englobent les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'agro-industrie, des transports et des finances. « Concernant le document de stratégie d'intervention en faveur du Congo, il s'agit d'une feuille de route propre à ce pays. Ce docu-

pour que les interventions de la banque soient visibles et prévisionnelles », a déclaré le président de la BDEAC, Fortunato Mbo Nchama.

Les membres du conseil d'admi-

de la banque dans un contexte de crise sanitaire due au coronavirus. « La BDEAC se porte bien », a assuré Fortunato Mbo Nchama. Les indicateurs clés de la banque sont en hausse, avec

liards FCFA un an plutôt, soit une hausse de 32% ; le produit net bancaire en hausse de 4% ; le total du bilan s'établit à 459,8 milliards FCFA contre 428,6 milliards FCFA à la clôture de l'exercice précédent, soit un accroissement de 7%.

L'institution financière communautaire qui se veut un partenaire de référence pour le développement humain et l'intégration régionale en Afrique centrale, entend jouer sa partition dans la gestion de l'après Covid-19. Dès le début de la pandémie, elle a réagi par le décaissement d'une enveloppe de 3 milliards FCFA pour soutenir les pays membres dans la lutte sanitaire. « La banque sera obligée de revoir les calendriers d'exécution de certains projets et le report des échéances de remboursement des crédits », a martelé le patron de la banque. Le conseil a approuvé une enveloppe de 155 milliards FCFA, soit 90 milliards FCFA destinés à la lutte contre la pandémie et ses effets économiques et 65 milliards FCFA pour le financement des projets de développement. À noter que les décisions adoptées au cours de ce conseil d'administration seront soumises à l'assemblée générale de la banque prévue ce 13 juillet.

Fiacre Kombo



Fortunato Mbo Nchama et ses collaborateurs participant aux travaux en visioconférence ADIAC

ment a été validé par la banque et le gouvernement congolais

nistration ont également planché sur la situation financière

un bénéfice de 15,2 milliards FCFA en 2019, contre 11,5 mil-

ENVIRONNEMENT

La société AGIL exemptée de mise en demeure

La mesure a été levée au cours d'une visite de terrain que la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, a effectuée du 7 au 8 juillet sur les sites de la société AGIL Congo basés dans le district de Kellé, département de la Cuvette-ouest.

Du 18 au 20 janvier 2019, la ministre du Tourisme et de l'Environnement avait effectué une visite dans les installations d'AGIL Congo, société d'ex-

ploitation minière à Ngoyboma dans le district de Kellé. Au terme de cette mission, la société avait fait l'objet d'une mise en demeure et fermeture pour le non respect des normes environnementales.

Suite à cette mesure, le directeur général de la Société AGIL Congo avait pris l'engagement de financer les travaux de réhabilitation des sites et en même temps finaliser le processus de l'audit environnemental et social par le bureau d'études CM2E. En outre,

une mission interministérielle d'évaluation a été effectuée sur le terrain. Celle-ci a porté sur deux volets : environnemental, et social.

Au terme de cette visite, la commission interministérielle a tenu une réunion de synthèse en vue d'analyser les résultats collectés et faire des suggestions et recommandations. Sur le plan environnemental, la commission a proposé à la société AGIL-Congo de poursuivre les travaux de réhabilitation des sites dégradés notamment

Epagna, Andzombe, AKA, Satellite, Otara. Sur le plan social, il a été recommandé à la société AGIL-Congo d'assurer sa responsabilité sociale, d'être coopérative et attentive aux doléances des populations.

La mission relève aussi que la société AGIL Congo a fait preuve d'un engagement réel par : l'observation de la mise en demeure, la réalisation de l'audit environnemental de son exploitation ; le paiement des amendes ; la réhabilitation progressive des sites dégradés. La ministre du Tourisme et de l'Environnement est repartie dix-huit mois après sur les lieux pour toucher du doigt la réalité. « Ce regard assez surpris que j'ai sur la nature qui a repris ses droits ; une surprise agréable. Nous relevons ici que le préfet a tenu la rigueur, a mis du sien avec les services déconcentrés qui l'accompagnent dans la mise en œuvre des directives du gouvernement. Lorsque nous étions passés ici, ... il y avait des maladies qui ont disparu... Le chemin parcouru a été grand. Là où nous étions et vers où nous allons, beaucoup de choses ont été faites. AGIL a respecté pratiquement 90% des engagements pris », a indiqué la ministre Arlette Soudan Nonault.

l'environnement, AGIL s'est conformée aux instructions données sous la coordination des autorités préfectorales de la Cuvette ouest. AGIL a payé les pénalités à l'État et fait son audit d'impact environnemental et social qui lui a permis de commencer la réhabilitation des sites dégradés. Cette société est assujettie à un deuxième audit de contrôle dans six mois. A ce jour, il n'est pas recommandé aux riverains de se baigner dans les eaux de ces sites dégradés, ni de boire. Car, il y a nécessité de faire des prélèvements et de les analyser dans des laboratoires agréés afin de confirmer la potabilité de ces eaux. Il y a également le prélèvement des sols qui doit être fait pour savoir s'ils sont infectés ou pas. Il en est de même pour les espèces florales afin d'éviter que les animaux ne puissent pas être infectés. Donc, il faut attendre l'audit environnemental prévu dans six mois.

Bien que la sanction soit levée, la société AGIL ne peut plus revenir sur les mêmes sites où elle exploitait. AGIL a un permis d'exploitation qui a été donné en termes de mise en concession par le ministère des Mines et de la Géologie. Cette société est tenue de mettre sur la table son permis d'exploitation, identifier les nouveaux sites, avant de commencer l'exploitation.

Bruno Okokana,
de retour de Kellé



L'une des ruisseaux qui ont été détruits par la société AGIL/ADIAC

Un audit dans six mois

Pour la ministre du Tourisme et de

RECRUTEMENT

En vue de renforcer ses effectifs, l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) organise un test pour le recrutement de jeunes diplômés âgés de 30 ans au plus, titulaires d'un Master en Droit ou en Economie délivré par un Etablissement supérieur agréé national ou étranger.

Les places étant limitées, les potentiels candidats sont priés de se rapprocher de la direction de l'ARSEL, sis à MPILA, 116 avenue Gouverneur Félix EBOUE, non loin de la station TOTAL, munis d'un certificat de nationalité et d'une copie légalisée de leur diplôme.

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel

WEB-CONFÉRENCE ANEC 2020

THÈME
Osez entreprendre dans la dynamique de sortie de crise en vue de la relance, la diversification de l'économie et la création de l'emploi

Du 16 au 17 Juillet 2020

PARTICIPATIONS AU **Radisson** SUR INVITATION

PARTENAIRES
 arpce AFRIQUE 24 africa news rfi TVSMONDE jeuneafrique

ASSISES NATIONALES DE L'ENTREPRENEURIAT AU CONGO - ÉDITION 2020

PLATEFORME WEB OUVERTE AU PUBLIC
 www.anec2020.com

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp lenovo ASUS APC acer Canon DELL

Agence Points-Noire
 03, 301 Charles de Gaulle - B.P. 520
 Pointe-Noire - République du Congo
 Tel : 00 597 91 46 / 00 597 91 47 / 00 244 04 04
 contact@burotec.biz / www.burotec.biz

Agence Brazzaville
 Rond point de la gare, immeuble Anp, Centre-Ville
 Brazzaville - République du Congo
 Tel : 00 597 91 71 / 00 597 91 70
 contactbrazzaville@burotec.biz / www.burotec.biz

www.burotec.biz

HARIO M TRAVELS

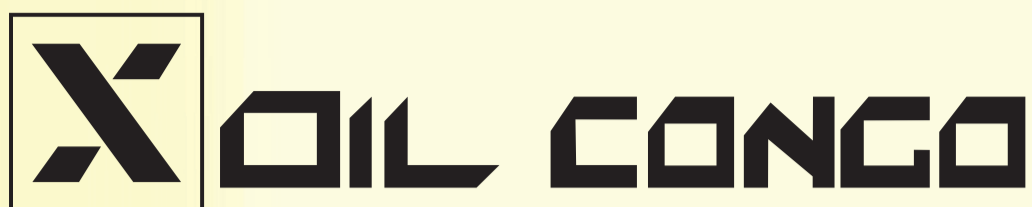
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez

les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
 sans tracas de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 99 09 ✉ salespoint@hariomtravels.net
 Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbrv@hariomtravels.net
 www.hariomtravels.net



A l'occasion de son 18^{ème} anniversaire, et afin d'être toujours capable de répondre à vos besoins, X-OIL CONGO met à votre disposition deux nouvelles stations- services : Moussosso à Brazzaville dans la partie sud, et Côte-Mondaine au centre-ville de Pointe-Noire. Deux nouvelles stations-services aux standards requis et aux exigences de qualité renouvelées pour mieux vous servir. Elles ouvriront respectivement les 28 et 31 juillet 2020.

Tourné vers la satisfaction et la fidélisation de sa clientèle, X-OIL CONGO saisit l'occasion pour vous offrir de précieux cadeaux à travers la TOMBOLA que la société organise du 2 au 27 juillet 2020. Pour un minimum d'achat de 10.000 FCFA de carburant ou une vidange dans nos différentes stations-services, obtenez votre ticket tombola pour gagner un TAXI sur Brazzaville, un autre taxi sur Pointe-Noire et de nombreux autres lots.

X-OIL CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, est un opérateur du secteur pétrolier en République du Congo depuis 2002, exerçant des activités de distribution et de commercialisation de produits pétroliers.

X-OIL CONGO est animé par une recherche constante de satisfaction du client à travers un service de qualité, résultant de sa capacité à comprendre la nature des activités et des besoins de sa clientèle en matière de fourniture, de stockage et d'utilisation des carburants et lubrifiants.

Fort de ses 18 années d'expérience, X-OIL CONGO possède une connaissance solide et approfondie du secteur de la distribution des produits pétroliers, notamment à travers son réseau de 26 stations-services réparties sur l'ensemble du territoire national et auprès d'une clientèle B to B composée de Petites et Moyennes Entreprises, de grandes entreprises et de multinationales installées au Congo.

18 ans, l'âge de la majorité, l'âge de la maturité, X-OIL CONGO ne pouvait passer ce cap sans vous, sans vous dire

TOUT SIMPLEMENT MERCI
Pour votre confiance,
Pour votre fidélité,
Pour votre sourire
et tellement plus encore...

SUPER
TOMBOLA
DU 02 AU 27 JUILLET



TIRAGE AU SORT :

Brazzaville :

le 27 Juillet 2020

Pointe noire:

le 30 Juillet 2020



GAGNEZ
UN TAXI
ET DE NOMBREUX LOTS

POUR L'ACHAT DE **10.000 FCFA** DE CARBURANT
OU UNE VIDANGE, OBTENEZ VOTRE TICKET TOMBOLA.



"TOUT SIMPLEMENT **MERCI**"

CONSTRUCTION DU SIÈGE DE L'INS

Des kits sportifs remis aux usagers du site

Dix associations sportives de l'arrondissement 5, Ouenzé, ont reçu le 10 juillet à Brazzaville de divers équipements d'une valeur de trois millions FCFA. Ces jeunes s'entraînaient sur le terrain dit de TP, à Mpila, retenu pour la construction du siège de l'Institut national de la statistique (INS) et du Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).

Les travaux de construction sont financés par la Banque mondiale, à travers le Projet de renforcement des capacités en statistique (PSTAT). L'équipe de coordination du projet a dû convaincre les jeunes du quartier sur la pertinence du chantier. Des rencontres ont eu lieu permettant aux sportifs d'exprimer leurs besoins d'acquiescer des équipements, dont des ballons, maillons, chaussures, sifflets, sacs... D'après le coordonnateur du PSTAT, Patrick Valery Alakoua, la remise des kits sportifs est un élan de solidarité exprimé à l'endroit de ces associations sportives. « Le gouvernement congolais avait sollicité et obtenu un financement de la Banque mondiale pour la construction du complexe immobilier devant abriter le siège de l'INS et du CASP (...) À cet effet, le gouvernement avait identifié le site se trouvant dans votre arrondissement pour la construction de ce complexe immobilier. Cependant, sur ce site se trouvaient des populations qui exerçaient des activités commerciales ou des loisirs qu'il

fallait donc relocaliser », a-t-il fait savoir.

La réception des équipements s'est déroulée en présence de l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, qui a salué le patriotisme des jeunes de son arrondissement et leur adhésion au projet de construction. « Car, ce n'est toujours pas chose facile pour les jeunes d'accepter de quitter leur terrain de jeux favori », a souligné le maire, avant d'inviter ses administrés au respect des mesures barrières et surtout de l'interdiction des sports collectifs. Des appels qui ont trouvé un écho favorable chez les bénéficiaires à l'instar des membres de l'association académie Molonga Irène football club qui encadre des jeunes footballeurs sur le terrain TP depuis dix-neuf ans. « Nous allons nous entraîner sur un autre terrain toujours dans le quartier. Les kits sportifs vont m'aider à développer mon projet sportif et trouver d'autres sponsors », a confié la promotrice de l'association sportive.

Fiacre Kombo

EXAMENS D'ETAT

Le Praased accompagne les candidats

En vue de donner la chance à tous les candidats inscrits aux examens d'Etat session 2020, les équipes du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) se sont déployées à Brazzaville et Pointe-Noire pour la distribution gratuite des fascicules dans les établissements publics et conventionnés.



La distribution des cours photocopiés aux candidats du CEPE à l'école primaire Saint-Pierre Claver (Adiac)

Les cours photocopiés ont été remis aux élèves des classes de CM2, Troisième et Terminale n'ayant pas reçu de fascicules distribués pendant la période de confinement.

L'opération de distribution s'inscrivait dans le cadre de la continuité pédagogique face au coronavirus en milieu scolaire, plan élaboré par le ministère de tutelle avec l'appui financier et technique des partenaires.

Ce plan repose sur une stratégie axée sur trois volets : la continuité pédagogique avec la prise en charge des élèves des classes d'examen d'un côté et ceux des classes intermédiaires de l'autre du fait de n'avoir pas suivi le programme du troisième trimestre ; la disponibilité des manuels scolaires existants

du primaire ainsi que la poursuite de l'assainissement du milieu scolaire.

A Brazzaville, dans la zone supervisée par le coordonnateur par intérim du Praased, François Ndebani, le message véhiculé a été pratiquement le même dans tous les établissements concernés.

Parmi ces établissements figurent l'école primaire Saint-Pierre Claver à Bacongo dans le deuxième arrondissement, l'école sainte Marie-Madeleine Postel ainsi que le complexe scolaire salutiste de Massina à Madibou dans le huitième arrondissement.

François Ndebani a expliqué à cette occasion que les cours photocopiés permettront aux candidats d'avoir une capacité de s'admettre. « Le Praased accompagne le ministère de tutelle en collaboration avec la Banque mon-

diale dans la distribution des supports didactiques afin de permettre aux candidats à mieux se préparer aux examens pour leur réussite », a-t-il déclaré. Au terme de la cérémonie, Victoria Bénédicte Kimpalla Loumouamou, élève en classe de CM2, à Saint-Pierre Claver, a témoigné sa reconnaissance au Praased de lui avoir doté du document. « Je suis très contente de recevoir aujourd'hui le support de mathématiques. Il me permettra de faire beaucoup réviser mes cours », a-t-elle confié.

Notons que la distribution des supports didactiques s'est déroulée en présence des représentants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Les nouveau-nés au coeur de la journée mondiale de la population

Le ministère en charge de la Population en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) a lancé les activités relatives aux festivités de la Journée mondiale de la population célébrée le 11 juillet à Brazzaville, à travers une remise des kits aux nouveau-nés à l'hôpital mère-enfant Blanche-Gomez.

« La remise des kits aux nouveau-nés est une manière pour le ministère en charge de la Population et le Fnuap de poursuivre le combat dont l'objectif est : zéro décès maternel et néonatal, zéro besoin non satisfait en planification familiale », a expliqué le représentant du Fonds des Nations unies pour la population au Congo, Mohamed Lemine Ould Moujtaba. C'est aussi, selon lui, une occasion de réaffirmer le soutien aux agents de santé, aux sages-femmes et aux relais communautaires pour le travail abattu quotidiennement pour sauver des vies.

Au plan national, cette journée mondiale est célébrée sur le thème : « Continuité des services de la reproduction et protection des droits des femmes et des filles dans le contexte de la Covid-19 ». La ministre en charge de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a expliqué, dans la déclaration

du gouvernement, que la pandémie oblige les structures de santé à adapter leurs stratégies par rapport à un contexte nouveau et inattendu. « Il a fallu réagir en initiant non seulement les interventions devant prévenir les femmes et les filles de la propagation de la Covid-19 et des violences domestiques mais aussi en facilitant la continuité des services de la santé de la reproduction y compris celui de la planification familiale », a-t-elle déclaré.

Quoique la mortalité maternelle ait été réduite de 51% ces dernières années, elle reste encore très élevée au Congo avec 378 décès pour 100.000 naissances vivantes selon le rapport de la Banque mondiale avec des indications d'une amélioration ces deux dernières années, a fait constater la ministre en précisant que la tranche d'âge la plus touchée varie entre 20 et 34 ans.



Remise des kits aux nouveau-nés par le ministre et le représentant du Fnuap

Violences basées sur le genre

Le fléau a connu une recrudescence en cette période de pandémie ponctuée par le confinement du fait de stress et des tensions dans les ménages, a fait savoir le diplomate onusien Mohamed Lemine Ould Moujtaba. La Journée mondiale de la population, a-t-il poursuivi, est également une occasion pour attirer

l'attention sur les vulnérabilités et les besoins des femmes et des filles lors de la crise de la Covid-19 et sur la nécessité de protéger la santé et les droits sexuels et reproductifs tout en éradiquant cet autre fléau moins visible qu'est la violence basée sur le genre. Pour sa part, la ministre en charge de la Population a indiqué que son départe-

ment travaille avec la police sur la question des violences basées sur le genre. « Le numéro vert 14-44 est ouvert pour permettre aux victimes et aux témoins de dénoncer les actes de violence », a-t-elle rappelé. Par ailleurs, sur le terrain le travail de sensibilisation se poursuit.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LA COVID-19

La Chine se dit prête à remporter la victoire face à la pandémie

L'ambassadeur de Chine en République du Congo, Ma Fulin, a animé le 10 juillet à Brazzaville une conférence de presse en vue d'éclairer l'opinion nationale sur certaines préoccupations auxquelles son pays fait face ces derniers temps.

Axée autour de la pandémie de coronavirus, la question sur Hong Kong et la coopération sino-congolaise, cette conférence a été l'occasion pour le diplomate chinois de porter un éclairage sur les avancées enregistrées par son pays dans la lutte contre la Covid-19.

L'ambassadeur de Chine a fait savoir que la lutte contre cette pandémie doit être mondiale parce qu'aucun pays ne peut seul remporter la victoire. Selon lui, son pays est sur le point de gagner cette bataille puisque Wuhan, épicentre du virus, n'a plus enregistré de cas depuis trois mois tandis que la situation à Beijing (capitale de la Chine), où de nouvelles contaminations ont été signalées, serait sous contrôle.

« Dans l'ensemble, la Chine est prête à remporter la victoire



L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin/Adiac

face à la Covid-19, mais la vigilance doit toujours être de mise afin de contenir la pandémie », a-t-il déclaré.

Dans cette optique, il a précisé que sur une centaine des vaccins dix-neuf sont actuellement en expérimentation dont huit seraient d'origine chinoise parmi lesquels quatre seraient en phase finale et un a

déjà obtenu l'autorisation pour son utilisation au niveau militaire.

Evoquant par ailleurs la question de Hong Kong, Ma Fulin a qualifié d'évolutive la situation après la loi sur la sécurité nationale qui, selon ses dires, est une nécessité pour la stabilité de cette région administrative spéciale.

« Cette loi est une nécessité pour

la stabilité de cette région autonome, car elle vise l'unification de la Chine », a déclaré à la presse Ma Fulin, précisant que la loi prise a pour objectif de garantir la sécurité de tous, mais aussi des investisseurs. D'où son adhésion par une grande majorité de la population.

Pour le diplomate chinois, les manifestations observées ces derniers temps devant les ambassades des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à Hong Kong constituent le témoignage du refus, par les habitants, de l'ingérence dans les affaires intérieures de la Chine. Il a aussi précisé que la situation de Hong Kong est une question d'intérêt d'où la levée de bouclier constatée dans les pays occidentaux, notamment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant de la coopération sino-africaine, le diplomate chinois a réitéré la volonté et l'engagement de son pays d'être toujours aux côtés de ses partenaires dont le Congo qu'il n'a cessé de soutenir en cette situation difficile causée par la pandémie.

Toutefois, malgré la fermeture des frontières, a révélé l'ambassadeur,

le gouvernement chinois s'active afin de poursuivre certains chantiers prioritaires entamés au Congo. De même, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, son pays met tout en œuvre pour acheminer vers Brazzaville des équipements et matériels médicaux commandés par le gouvernement congolais auprès de deux grandes sociétés chinoises.

Un appui en matériel aux médias

Appuyer les efforts des médias en cette période difficile fait partie des préoccupations du gouvernement chinois.

Conscient du rôle que joue la presse dans la sensibilisation et la prévention dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, l'ambassade de Chine, soucieuse des difficultés de tous genres auxquelles font face la presse congolaise, a porté un appui en matériel de diverses natures aux organes de presse les plus représentatifs.

Il s'agit, entre autres, des masques de protection, d'ordinateurs, d'imprimantes, d'onduleurs et d'équipements de froid pour les bureaux.

Guy-Gervais Kitina

RÉSEAU ROUTIER URBAIN

Brazzaville profite de la saison sèche pour rénover ses voiries

Les engins de travaux publics s'activent dans la réhabilitation des tronçons dégradés du réseau routier de la capitale. Il est visiblement question pour la mairie de gagner en temps avant que la saison de pluies ne vienne.

Après son élection le 22 mai dernier à la tête de la mairie de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba s'est engagé à améliorer les infrastructures de transport urbain notamment le réseau routier de la ville dont une bonne partie

se trouve en état de délabrement. Il s'est également fixé comme mission de lutter contre les érosions et glissements de terrains qui écumulent la capitale congolaise et représentent un casse-tête pour les populations.

A Bacongo, sur l'avenue Bitemo (cinq chemins), la partie éventrée de la chaussée ayant occasionné deux accidents de circulation, en vingt-quatre heures il y a quelques semaines, est en cours de réhabilitation. Il y a également la poursuite des travaux d'aménagement et de bitumage de la voie devant relier le quatrième arrondissement Mungali au septième Mfilou en passant par le rond-point dit

de la frontière et le quartier Makazou.

Cette route, rappelons-le, s'était effondrée en avril dernier suite aux pluies diluviennes alors que les travaux lancés en 2011 étaient déjà réalisés à environ 75% avant d'être arrêtés par défaut de financement. « Le travail qui se fait nous facilitera les déplacements parce que c'est la principale porte d'entrée dans notre quartier qui est enclavé. Nous souhaitons que cette fois-ci tout soit achevé », déclare Gilles Ngoma, un habitant du quartier.

A la Place de la République, précisément au niveau du tronçon situé entre l'Institut français du Congo et le chantier des deux tours qui abriteront le ministère de l'Intérieur, les travaux de réfection sont arrivés quasiment à terme. Alors que sur la route reliant le quartier Château-d'eau à celui de Kinsoundi, dans le premier arrondissement, Makélékélé, les ouvriers sont à pied d'œuvre.

C'est aussi le cas au niveau des arrondissements Djiri (9), Poto-Poto (3), Talangaï (6), Ouenzé (5) et Madibou (8). Car, aucun arrondissement

n'est mis en marge de cette dynamique enclenchée par les nouvelles autorités municipales. Les travaux concernent également l'assainissement, notamment le débouchage des collecteurs afin de faciliter l'évacuation des eaux.

Avis des usagers

« Quand les routes ne sont pas en bon état, nos véhicules sont endommagés par des panes à répétition », explique Armand Ndomba, un conducteur de taxi qui salue l'initiative de réhabilitation du réseau routier urbain.

Pour Yann Nguimbi, les travaux engagés sont un motif d'encouragement pour que les usagers de la route s'acquittent de leurs droits. « Si tout est arrangé, ce sera une bonne chose et nous aurons la volonté de payer la taxe de roulage », indique-t-il.

Pour l'heure, les travaux se poursuivent sur différents axes de la capitale. Les chantiers entrepris tous azimuts vont faciliter la fluidité du trafic routier urbain surtout en saison pluvieuse qui pose plus de problèmes aux usagers de la route.

Rominique Makaya



Pose des dalles sur le tronçon entre l'IFC et le futur siège du ministère de l'Intérieur/Photo DR

DOUANES CONGOLAISES

QUARANTE-CINQ CANDIDATS ONT PARTICIPÉ AU TEST DE SÉLECTION À LA FORMATION D'INSPECTEUR

Le coup d'envoi des épreuves a été donné le 10 juillet à Brazzaville, par le directeur général des Douanes et des droits indirects, Guérolé Mbongo Koumou, représentant le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo.

Parmi les candidats présentés pour le test d'entrée à l'école nationale des douanes de Ouagadougou (Burkina-Faso) et à l'institut de formation douanière de Benslimane (Maroc), l'on comptait vingt et un inspecteurs élèves et vingt-quatre contrôleurs élèves.

D'après le directeur général des douanes, l'organisation du test interne a pour but de promouvoir une gestion des ressources humaines axées sur les compétences, s'inscrivant dans le cadre de la mise



en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022, qui place le développement du capital humain au cœur de la stratégie du gouvernement. Il a également précisé que la tutelle a été choisie par le ministère des Finances comme administration pilote pour expérimenter ladite politique.

« On ne peut pas avoir une administration performante si les agents ne sont pas bien formés. Pour cela, il faut en amont sélectionner les meilleurs afin de les envoyer en formation. Ce n'est qu'en mettant en exergue cette politique que nous arriverons à avoir au sein de nos administrations un personnel compétent », a déclaré Guérolé Mbongo Koumou.

Dans le cadre du bon déroulement dudit test, le directeur général de la douane a indiqué que la transparence fait partie des exigences de l'administration des douanes et aucun acte de fraude n'a

été toléré. « Même si on sait qu'il y a une tentation forte de faire recours à la tricherie ou à la fraude, nous avons réduit au maximum le risque de la tricherie et fraude et cette possibilité ne s'est pas du tout présentée », a-t-il fait savoir, ajoutant que la hiérarchie fera en sorte que les plus méritants participent à ce genre de formation, afin que le pays obtienne des quotas supérieurs au niveau international. Par ailleurs, le directeur général a rappelé que dans l'objectif de mobiliser et doubler les recettes douanières, il est nécessaire que l'administration ait une ressource humaine compétente. C'est tout un processus qu'il faudra commencer par les concours, la sélection après pour rehausser le niveau de l'administration douanière.



Don du Peuple du Japon



Au service
des peuples
et des nations

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET : « RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE RELÈVEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU POOL EN APPUI AUX EFFORTS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX PAR LA PROMOTION DES OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNES »

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Japon renforcent leur partenariat pour l'accompagnement des activités de relèvement des jeunes dans le Département du Pool.

Dans le cadre des efforts de consolidation des acquis et de renforcement de la consolidation de la paix dans le Pool, le Gouvernement du Japon a octroyé une enveloppe de 545 454 USD soit 323 730 000 FCFA au PNUD. Cet appui d'une durée d'un an sera consacré principalement à :

- Renforcer les moyens d'existence des jeunes (Hommes/femmes), grâce à des actions de relèvement, y compris des revenus rapides et des activités de haute intensité de main d'œuvre pour les femmes et les jeunes à risque ;
- Renforcer les efforts de cohésion sociale par une meilleure inclusion des jeunes au dialogue intracommunautaire en capitalisant sur les comités de dialogue mis en place dans la région par le projet de fonds de consolidation de la paix.

Le projet mettra l'accent sur les jeunes à risque, la réduction des

inégalités avec un focus sur la promotion du genre.

Cet appui du projet à travers le relèvement communautaire, s'exprimera à travers un soutien socio-économique rapide et décisif aux communautés de base, aux ex-combattants et aux jeunes à risque, afin d'améliorer leurs conditions de vie et réduire les tensions sociales et la violence. Il s'agira, de consolider les acquis de la paix dans le Pool et les départements environnants et contribuer ainsi à un développement durable.

La problématique de l'appui aux jeunes (Hommes/Femmes), qui représentent plus de 60% de la population en République du Congo reste un défi majeur qui nécessite des efforts constants et soutenus de l'ensemble des partenaires au développement.

Pour plus d'information veuillez contacter :
Emma N'Gouan Anoh, Représentant Résident Adjoint
Mariam Ouedraogo, Chargé de Communication 06 875 0073
mariam.ouedraogo@undp.org

BIENS CULTURELS

L'Unesco dénonce de faux certificats venant d'Afrique

L'Unesco a appelé à la vigilance suite à la saisie de signalements d'escroquerie et de trafic illicite de biens culturels en provenance d'Afrique.

Des faux documents arborent frauduleusement le nom et le logo de l'Unesco. Ces faussaires utilisent parfois de fausses cartes professionnelles ou en usurpent le nom de fonctionnaires en poste. Les victimes résident parfois en France, et ont souvent des liens avec des pays d'Afrique francophone et maîtrisent les pratiques locales. L'Unesco menace de saisir la justice pour mettre fin à ces fraudes et fausses représentations. Elle lance un appel aux victimes, et appelle à la prudence à se signaler auprès des autorités judiciaires compétentes.

« Le trafic illicite des biens culturels est un fléau mondial, lucratif, le plus souvent lié aux autres filières du crime organisé, y compris le financement du terrorisme. Il affecte toutes les régions du monde notamment l'Afrique. Ces malversations constituent une atteinte à la culture », a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. L'organisation onusienne célèbre cette année les cinquante ans de la Convention adoptée en 1970 pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels. Le rôle de l'organisation est de faciliter la coopération entre États, d'assurer le partage des informations et la mise en œuvre des mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le trans-

fert de propriété illicites des biens culturels.

Au cours des cinq dernières années, l'Unesco a aidé plusieurs pays à transcrire dans leurs lois nationales les dispositions de prévention de lutte contre le trafic illicite de biens culturels contenues dans la Convention de 1970, et encouragé la restitution des objets illégalement déplacés de leur territoire.

L'authentification des biens culturels

L'authentification des biens culturels pose un réel problème aux acheteurs et demeure le seul moyen de lutter contre les faussaires et les contrefacteurs, et les faux documents. L'authentification peut par conséquent être une source de frustration pour l'acheteur d'un bien culturel, surtout s'il ne bénéficie pas des conseils d'un professionnel habitué à la complexité du processus. Les difficultés posées par l'authentification peuvent être décourageantes et conduire les collectionneurs à effectuer des acquisitions peu scrupuleuses. Le processus reste onéreux. Les recherches sur la provenance sont une tâche difficile. A cause de documents falsifiés, dont la qualité est de plus en plus impressionnante. Bien que les documents soient indispensables, les acheteurs de biens culturels ne peuvent désormais plus se fier exclusivement à eux. C'est pourquoi il convient de compléter avec d'autres méthodes les recherches sur la provenance.

Noël Ndong

FESTIM-BRAZZA

Des kits de protection pour accompagner la 3^e édition

Composé de cinq-cents masques et d'une centaine de gels hydro-alcooliques, le don octroyé par la fondation Darius Bouya au comité d'organisation du Festival des images de Brazza (Festim-Brazza) contribuera au respect des mesures barrières contre la Covid-19 lors du déroulement de la manifestation culturelle et touristique.

Cette année, du 1er au 10 août le Festival des images de Brazzaville se tiendra dans un contexte inhabituel lié à l'impact de la crise sanitaire due à la Covid-19. Alors que les cas de contamination sont en train de grimper à grande vitesse avec à ce jour plus de 1600 cas confirmés de coronavirus au Congo, le Festim-Brazza veut tenir son pari de réaliser l'événement et cela dans le strict respect des mesures barrières contre la pandémie. Rassemblement de cinquante personnes maximum, port obligatoire du masque, dispositif de lavage régulier des mains, gels hydro-alcooliques, distanciation physique.

A en croire Claudio Sama Kengeui, promoteur administrateur général du Festim-Brazza, bien que frappée par la crise de Covid-19, l'économie culturelle, surtout l'industrie du spectacle, ne peut pas s'éteindre. Elle doit plutôt se réinventer en trouvant des alternatives. « C'est exactement notre



Remise d'un échantillon du don au Festim-Brazza par le président de la fondation Darius Bouya DR

vision pour cette édition particulière. Nous sommes heureux de recevoir ce geste venant de la part de la fondation Darius Bouya. Les masques et gels hydro-alcooliques reçus serviront à poursuivre notre élan de solidarité à l'endroit des artisans congolais qui prendront part à l'événement », a-t-il ajouté.

Pour le président de la fondation Darius Bouya, il était essentiel en tant que partenaire d'apporter sa pierre à l'édifice pour réussir cette édition qui s'annonce délicate à cause de la pandémie de Covid-19. Il a indiqué que le don servira tant soit peu d'épargner la vie des officiels qui assisteront à la manifestation ainsi que celle des

artistes et artisans, sans lesquels le rendez-vous ne peut avoir lieu. De plain-pied dans les préparatifs de la troisième édition du Festim-Brazza, le comité d'organisation promet de rendre bientôt disponible la programmation de l'événement. Compte tenu des restrictions sanitaires et sécuritaires imposées dans plusieurs pays, le festival ne connaîtra pas la participation d'artistes résidant hors du Congo. Notons que ce festival est un événement culturel entre plusieurs communautés résidentes au Congo qui fait la promotion du tourisme culturel à travers la diplomatie.

Merveille Atipo

CHANGEMENT DE NOM

Les citoyens dont l'identité suit souhaitent adjoindre à leur nom actuel un autre nom.

- 1- Niare Assetou – Mohngui Niare Assetou Seth
- 2- Niare Alassane – Mohngui Niare Alassane Robert Eden
- 3- Niare Dzouma Fatoumata – Mohngui Niare Dzouma Fatoumata
- 4- Niare Awa – Mohngui Niare Awa Shaida
- 5- Niare Adama – Mohngui Niare Adam's Yohan
- 6- Niare Bintou – Mohngui Niare Bintou Alexandra.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois à compter de cette publication.

NÉCROLOGIE

Les enfants Bafouolo, Tsoubaloko, Bakazolo, Makanda, Nouani et amis proches ont la profonde douleur d'annoncer la triste nouvelle du décès, survenu à Pointe Noire, dans la nuit du 9 au 10 juillet 2020, à l'âge de 78 ans, de Banzouzi Bafouolo Daniel.



Les modalités des obsèques vous seront indiquées ultérieurement

Pour tout contact

En France : 00 337 60 09 36 71

Au Congo : 00 242 05 528 73 73

M. Basile Oba, ancien travailleur de l'ex-ONPT, a le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Illanga Bombokouta, district de Tchikapika, M. Boni et Mmes Marie Yongo et Dorette Yongo à Matoko, district d'Epena, le décès de leur chère épouse, fille, sœur, tante Mathilde Yongo, survenu le 5 juillet 2020, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile conjugal sis n°44, rue Ngania Mikalou. Réf : arrêt Cordonnier, avenue Marien Nguouabi. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



IN MEMORIAM

12 juillet 2014 – 12 juillet 2020

Il ya de cela 6 ans, jour pour jour, que le Seigneur avait rappelé à lui notre père, frère, grand-père et oncle, le nommé Kanga Emmanuel.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être aussi cher pour nous.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Kanga et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Des messes d'action de grâce ont été organisées dans les églises Saite Anne du rond point Poto-poto, Sainte marie



de Ouenzé et Saint Joseph de Talangai, le dimanche 12 juillet 2020 à 6 heures du matin.

Papa Emmanuel Kanga, tes conseils, ta générosité, ton humilité, ta sagesse et ton amour resteront toujours en nous comme références.

Que ton âme repose en paix.

VOIRIE URBAINE

Charles Nganfouomo visite plusieurs chantiers routiers de la ville océane

Le ministre délégué chargé de la Décentralisation, Charles Nganfouomo, a récemment effectué cette visite guidée pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux relatifs aux infrastructures routières dans la ville de Pointe-Noire.

Le gouvernement a attribué un appui budgétaire au Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire pour la mise en œuvre de son programme de réhabilitation et de construction des voiries urbaines. Et la visite des chantiers a permis non seulement au ministre Charles Nganfouomo de se rendre compte de

« NOUS SOMMES PASSÉS VOIR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE LA RÉHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES À POINTE-NOIRE, CECI RELATIVEMENT À L'APPUI BUDGÉTAIRE QUE LE GOUVERNEMENT A APPORTÉ À CE CONSEIL »



l'état d'avancement desdits travaux, mais aussi de faire un audit sur la subvention d'urgence du gouvernement allouée à la collectivité de Pointe-Noire.

Accompagné par Jean François Kando, président du Conseil départemental et municipal, et des membres du bureau exécutif, après cette ronde, le ministre a donné sa

note de satisfaction tout en promettant poursuivre son soutien sur cette lancée pour le bonheur des Ponténégrins. « Nous sommes passés voir l'état de la mise en œuvre du

programme de la réhabilitation et de construction des voiries urbaines à Pointe-Noire, ceci relativement à l'appui budgétaire que le gouvernement a apporté à ce Conseil », a dit le ministre. Après cette visite, Charles Nganfouomo a dit avoir vérifié l'état de décaissement de l'enveloppe allouée au Conseil de Pointe-Noire. « Nous avons vérifié l'état de décaissement et nous repartons de là très rassurés. S'il n'y avait pas la crise sanitaire, peut-être que l'ensemble des travaux serait déjà achevé. Mais, avec l'interruption, on peut dire que les travaux sont déjà réalisés entre 60 et 70% », a-t-il signifié. Notons que la mairie de Pointe-Noire a travaillé avec le gouvernement pour la recherche des financements innovants. Ainsi, plusieurs projets ont été sélectionnés, notamment la construction des marchés domaniaux, des centres de santé sans oublier l'amélioration des conditions d'accès à l'eau.

Hugues Prosper Mabonzo

Le ministre et la délégation municipale visitant les travaux crédit photo "DR"

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (M'pila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzoville

ÉDUCATION

La distribution des fascicules de cours élargie aux écoles privées

Après la première distribution des fascicules qui a concerné uniquement les écoles publiques, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, en collaboration avec la Banque mondiale à travers le Praased, a organisé du 3 au 9 juillet une deuxième opération en prenant en compte les écoles privées, notamment les élèves en classe d'examens de certains départements du pays dont Pointe-Noire.

Dans le cadre du plan d'urgence de la continuité pédagogique initiée par le gouvernement, la remise des fascicules aux responsables des écoles privées de la ville océane a été faite, le 8 juillet, à l'évêché par Calixte Kolyardo, coordonnateur du projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased). Ces documents, qui permettront aux élèves de bien se préparer aux examens (CEPE, BEPC et baccalauréat) ont été réceptionnés par le père Vianey Kiabiya, directeur diocésain des écoles conventionnées de Pointe-Noire.

Remerciant le Praased et le ministère de l'Enseignement pour avoir élargi l'opération au secteur privé de l'enseignement, ce dernier a exprimé leur satisfaction : « Le projet Praased est pour le secteur privé de l'enseignement un projet de sauvetage qui s'inscrit dans la dynamique de la continuité pédagogique initiée par le gouvernement et qui devrait se poursuivre dans tous les

secteurs de l'enseignement au Congo. Nous attendions depuis ce geste. Ces supports pédagogiques sont un patrimoine immatériel qui n'est jamais périmé, qui restera d'actualité et qui donnera la possibilité aux apprenants de pouvoir se ressourcer à tout moment ».

L'opération s'est poursuivie dans deux écoles de la ville retenues pour la distribution des fascicules directement aux élèves. Il s'agit de l'école primaire Christ-Roi et du collège Mâ-Loango, qui ont reçu la délégation composée des membres du Praased ainsi que des représentants de la direction départementale de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation. Cette deuxième distribution a aussi concerné les écoles publiques ayant reçu très peu de quantité de ces supports de cours lors de la première distribution, a indiqué Calixte Kolyardo.

Le coordonnateur du Praased a, par ailleurs, relevé quelques



Calixte Kolyardo, à gauche, remettant symboliquement les documents à Vianey Kiabiya. Crédit photo

différences entre la première distribution et la deuxième : « Dans le cadre de la première distribution, les fascicules étaient destinés bien entendu aux établissements et aux élèves. Mais l'unité de distribution qu'on considérait était d'abord le département ensuite

l'établissement puis l'élève. Dans le contexte présent, nous sommes venus directement vers les établissements et vers les élèves ». Au terme de chaque distribution, les responsables des écoles ont été invités à signer un procès-verbal et les élèves à émarger dans un borde-

reau, documents qui attestent la réception des fascicules par les destinataires. Notons qu'outre Pointe-Noire, cette opération a aussi été effectuée dans d'autres départements comme les Plateaux et Brazzaville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Humeur

Les candidats au CEPE affûtent leurs armes

Ce sont des écoliers et écolières dont l'âge varie entre 10 et 13 ans qui vont affronter, pour la première fois, le premier examen d'Etat appelé le certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) au cours de la semaine qui commence.

On constate un certain optimisme chez de nombreux parents et responsables des établissements publics ou privés. Cet optimisme, disent certains parents interrogés, se justifie par le déroulement, il y a quelques jours, d'un autre examen d'Etat appelé baccalauréat technique qui concerne les élèves de terminale. « Le CEPE va aussi bien se passer », disent ces parents. Mais on observe une frange des parents et responsables des écoles privées qui semble voir les choses autrement. Quand on entend parler cette frange, elle évoque de temps en temps le problème des fascicules pédagogiques dont les élèves de l'école privée n'ont pas été bénéficiaires au même titre que ceux de l'école publique. C'est pourquoi ces parents et respon-

sables scolaires du privé affirment que ce problème pourrait handicaper les élèves de l'école privée lors du déroulement des épreuves du CEPE.

« Non, cette question ne doit pas être vue de la sorte, car l'Institut national de recherches et d'actions pédagogiques a toujours élaboré des programmes officiels pour toutes les classes. Donc si l'école publique et privée s'est servie de ces programmes, tous ces candidats auront les mêmes chances au CEPE », a dit un agent de l'Inrap, rejetant l'argumentaire du manque des fascicules pour les élèves de l'école privée qui serait un handicap.

Que ces parents et responsables ne fassent pas peur aux candidats. Ces quelques semaines qu'ils ont eu à passer avec leurs maîtres et maîtresses, nous l'espérons bien, ont été des moments qui leur ont permis d'assimiler des notions qu'ils ne maîtrisaient pas. Et lorsqu'on aborde les candidats, ils se disent prêts à aller au « combat ». Alors le discours tenu par certains parents et responsables

relatif à la non-distribution des fascicules aux candidats des écoles privées devrait cesser à quelques jours du jour J.

L'examen d'Etat étant une compétition nationale, nous ne voyons pas comment l'erreur va être commise pour que les sujets ne soient pas à la portée des enfants. Déjà à quelques semaines dudit examen, quelques tests zonaux ont été concluants dans de nombreuses écoles privées. Et cela a été constaté par des observateurs avertis.

Ainsi, les parents sceptiques devraient voir les choses autrement, car la poésie, le chant, le calcul écrit, la dictée, la rédaction et les questions de cours sont là des disciplines que les enfants ont toujours traitées. Laissons-les affronter les épreuves de leur premier diplôme sans peur panique mais avec joie, courage et volonté pour qu'ils passent en classe de sixième l'année scolaire suivante. Cessons de penser que le manque de fascicules à l'école privée est un handicap.

Faustin Akono



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



COVID-19

Vingt mille masques pour les candidats au baccalauréat

La Fondation Congo Assistance (FCA) a offert, le 10 juillet, un lot de masques de protection aux élèves de l'enseignement général et technique, candidats au baccalauréat au titre de la session 2020.

Les cartons de masques ont été réceptionnés par les deux directeurs de cabinet du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, et de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Jean Ngakosso, en présence du premier conseiller à l'ambassade de Chine, Qian Xia Sang. L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'appui aux mesures de prévention visant à garantir la sécurité des candidats et des cadres pédagogiques et administratifs pour leur permettre de passer l'examen dans les meilleures conditions sanitaires.

Au nom de leurs ministres de tutelle et des élèves bénéficiaires, Mbou-Maba a remercié la première dame du Congo, Antoinette Sassou-N'Guesso, présidente de la FCA, dont l'action dans le domaine de l'éducation au Congo a déjà, selon lui, « marqué d'une empreinte indélébile le parcours de cette fondation ».

Ce don de masques couvre, a-t-il

ajouté, « l'une des mesures barrières pour nous permettre de lutter contre cette pandémie qui ravage le monde, et qui jusqu'à présent n'a pas de vaccin, ni de traitement ».

Sur l'origine du don, la secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana, a rappelé qu'il est du gouvernement chinois et de la première dame de Chine, Peng Liyuan, aux pays africains, à travers l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement.

« Pendant cette période sanitaire difficile due à la pandémie de coronavirus dans notre pays, la première dame du Congo qui a fait de l'éducation son cheval de bataille ne pouvait rester en marge de l'élan de solidarité enclenché depuis des mois, surtout en cette période d'examen », a indiqué, Rosalie Biangana.

Elle a, en outre, rappelé que la FCA et les deux ministères entretiennent un partenaire à travers, d'abord, l'école Medersat. Com, d'Edou, à Oyo, puis, dans le cadre de la Maison-école.

De son côté, le premier conseiller près l'ambassade de Chine



Jean Ngakosso recevant un échantillon du don, crédit photo Adiac.

a rappelé à l'occasion l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre la Chine et le Congo, sur les plans politique, économique, culturel, etc. Relations d'amitié caractérisées par différentes visites de travail effectuées dans le sens Beijing-Brazzaville et vice versa, sans oublier la manière dont les deux pays se sont soutenus aux pires moments de la crise sanitaire de coronavirus, et surtout

la coopération entre la FCA et l'ambassade de Chine.

« La FCA et l'ambassade de Chine entretiennent de bons rapports d'amitié et de coopération. L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou-N'Guesso, joue un rôle important dans la vie de son peuple, et à travers sa fondation elle mène une action réelle en faveur de la jeunesse congolaise. L'ambassade de Chine réaffirme sa volonté de travailler avec elle. La pandémie de Covid-19 est un ennemi

commun. Nous devons travailler ensemble pour le vaincre », a réitéré Qian Xia Sang. Ce dernier n'est pas passé sous silence les mesures rigoureuses mises en place par le président XI Jinping et le gouvernement chinois depuis que l'épidémie du coronavirus (Covid-19) a fait son apparition, ainsi que sa contribution permettant au reste du monde de prévenir l'arrivée du fléau.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFLEXION

A la Fondation Charles de Gaulle

L'année 2020, dont nous vivons le début du second semestre, sera à coup sûr marquée par l'ampleur des actions menées en France, en Angleterre mais aussi et surtout en Afrique dans le but de commémorer dignement les événements qui permirent aux nations démocratiques européennes de sortir victorieuses de la Deuxième Guerre mondiale. Ayant débuté le 18 juin simultanément à Paris et à Colombey-les-deux-églises, village où repose le général de Gaulle, avec la commémoration de l'appel lancé il y a quatre-vingt ans depuis Londres par l'homme qui rendit à la France sa liberté, sa dignité, elle se poursuivra dans quelques semaines, du 24 au 27 octobre précisément, en Afrique centrale et tout spécialement à Brazzaville qui fut pendant trois longues années la capitale de la France Libre.

Sans anticiper sur les cérémonies, les conférences, les manifestations de tous ordres qui nous feront revivre cette grande page de l'Histoire, il convient ici et maintenant de souligner le rôle essentiel que joue la Fondation Charles de Gaulle dans la conservation de notre mémoire collective. Installée à Paris au 5 rue de Solferino, là même où le général de Gaulle établit son bureau de 1947 à 1958 – année où il reprit les

rônes de la France après avoir fondé la Vème République – cette institution ne se contente pas d'entretenir le souvenir de la longue et belle page de l'Histoire de France qui s'écrivit alors. Elle agit de façon très concrète dans le cadre de l'éducation, de l'intégration sociale, du refus de la fatalité, de la lutte contre la radicalité, du rassemblement et de la participation, de la bonne gouvernance, bref de tout ce qui peut contribuer d'une manière ou d'une autre au progrès humain.

Et c'est pourquoi, dans le moment même où se préparent à Paris, à Brazzaville et ailleurs les actions qui marqueront le quatre-vingtième anniversaire de la création de la France Libre nous devons rappeler la place essentielle qu'occupe la Fondation Charles de Gaulle dans la conservation du passé, de notre passé commun. En soulignant, bien sûr, le travail qu'elle accomplit sous la direction de son président, Hervé Gaymard, et de l'équipe très dynamique qui l'entoure, mais en appelant aussi tous ceux et toutes celles qui le peuvent à la soutenir de façon très pratique afin qu'elle développe, accroisse, amplifie encore son action. Ceci, bien sûr, en apportant à la Fondation les documents, les archives, les objets que certains d'entre eux détiennent ou en ont hérité, mais en contribuant aussi financièrement, donc par des dons, au développement de

ses multiples activités.

Une fois n'étant pas coutume comme on dit en langue populaire, nous nous faisons un devoir de préciser les canaux de communication qui permettent de dialoguer avec la Fondation : soit par courrier envoyé à son siège, 5 rue de Solferino 75005- Paris, soit par courriel envoyé à l'adresse mail suivante contact@charles-de-gaulle.org.

Très présente à Brazzaville lors des manifestations qui marqueront le quatre-vingtième anniversaire de la venue du général de Gaulle au Congo pour créer la France Libre, la Fondation mérite d'être soutenue dans toutes les actions qu'elle conduit aujourd'hui. Nous le disons par conséquent, ici et maintenant, sans l'ombre d'un doute en conseillant à nos lecteurs de se rendre sans plus tarder sur le site internet de la Fondation qui est à tous égards remarquable. Ils y découvriront en effet des informations, des réflexions, des regards sur l'Histoire, la grande Histoire, qui sont passionnants.

Avec, en toile de fond, le rôle stratégique essentiel, vital, que joua l'Afrique centrale et tout particulièrement le Congo dans la reconquête par l'Europe de la liberté et de l'humanisme.

Jean-Paul Pigasse